This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

US
4553
9.5

US 4553.95 Bd. June. 1894.

Harvard College Library.

FROM THE

BRIGHT LEGACY.

Descendants of Henry Bright, jr., who died at Watertown, Mass., in 1686, are entitled to hold scholarships in Harvard College, established in 1880 under the will of

JONATHAN BROWN BRIGHT

of Waltham, Mass., with one half the income of this Legacy. Such descendants failing, other persons are eligible to the scholarships. The will requires that this announcement shall be made in every book added to the Library under its provisions.

Received 19 Apr. 1894.

73.22.37

NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DU

GÉNÉRAL RICHARD MONTGOMERY

PAR

FAUCHER de SAINT-MAURICE

ANCIEN CAPITAINE DE L'ARMÉE FRANÇAISE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
ANCIEN DÉPUTÉ
DOCTEUR-ÈS-LETTRES
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA
ET DE LA SOCIÉTÉ MILITAIRE DE FRANCE
"LA PLUME ET L'ÉPÉE."

MONTRÉAL
EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS
20, RUE SAINT-VINCENT

1893

NOTES

SUR LE

GÉNÉRAL RICHARD MONTGOMERY

Elle nous peint tout son courage, toute l'importance qu'il attachait à l'accomplissement de son devoir.

Le général Montgomery est né le 2 décembre 1738, à Convoy House, près de Raphoe, dans le nord de l'Irlande. Son père était baronnet irlandais et sa famille, originaire de la Neustrie, remonte au-delà de l'année 912, époque où Rollon fût créé premier duc de Normandie. Officier dans l'armée anglaise — au 17e d'infanterie de ligne—il passa sa jeunesse à faire la guerre contre les Français et les tribus indiennes. Il se distingua au siège de Louisbourg, sous Wolfe, suivit Haviland dans sa fameuse marche de Sorel, et fit brillamment les campagnes des Indes Occidentales en 1761 et 1762. En 1775 ce fût lui qui fit remettre au Congrès le drapeau du 7e fusillier anglais pris au fort Chambly par ses subalternes le colonel Bedel et les majors Brown et

NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DU

GENERAL RICHARD MONTGOMERY

PAR

Narcisse Henri Edouard
FAUCHER de SAINT-MAURICE

ANCIEN CAPITAINE DE L'ARMÉE FRANÇAISE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
ANCIEN DÉPUTÉ
DOCTEUR-ÈS-LETTRES
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA
ET DE LA SOCIÉTÉ MILITAIRE DE FRANCE
"LA PLUME ET L'ÉPÉE."

MONTRÉAL
EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS
20, RUE SAINT-VINCENT

1893

Le juge Livingston répondit un mois après :

Claremont, 21 juin 1773.

MONSIEUR,

M. Lawrence, de Poughkeepsie, d'où je suis revenu la nuit dernière, ma remis votre lettre si courtoise.

Les affaires de cour m'ont tellement absorbé nuit et jour que je n'ai pas encore su trouver le temps de vous répondre. Il est vrai qu'à la rigueur j'aurais pu prendre une heure pour m'acquitter de cet agréable devoir, mais je n'étais pas seul, et je crois qu'il était de bon goût de consulter aussi Mme Livingston.

Depuis que nous avons appris votre projet, nous n'avons considéré que le bonheur de notre enfant. Nous avons fait toutes les démarches requises en matière aussi délicate, pour nous renseigner à notre satisfaction.

Nous vous accordons la main de notre fille. Nous faisons des vœux pour que vous jouissiez de tout le honheur dont vous parlez dans votre lettre, et veuillez croire que nous en prendrons aussi notre large part.

Quant ce sera à votre convenance, j'espère que vous nous ferez le plaisir d'une visite à Claremont ; et, en l'attendant, je demeure respectueusement votre humble serviteur,

ROBERT R. LIVINGSTON.

Mme Montgomery nous a laissé ce mémoire bien court sur les débuts de son mari comme officier américain :

" Le général Montgomery, descendait de ce comte de Montgomery qui, dans un tournoi, crèva un œil à Henri II, de France. Le roi mourut de sa blessure, et le malheureux comte expia sa maladresse sur l'échafaud. Les Montgomery émigrèrent alors dans les Pays-Bas. Un de leurs descendants suivit Guillaume d'Orange en Angleterre, commanda un régiment pendant les guerres d'Irlande, et sut s'enrichir par son courage. La fin de la guerre le trouva propriétaire de trois fiefs.

" Le général Montgomery fit ses études au collège de Dublin. Son père, Thomas Montgomery, eut trois fils : Alexandre, Jean, Richard, et une fille, qui plus tard épousa le vicomte Ranelagh. Le plus vieux des fils, Alexandre, servit sous Wolfe, lors de la

guerre qui précéda la cession du Canada. Ce fut lui qui fut chargé de l'horrible mission de brûler, de piller, de dévaster les campagnes auprès de Québec, qui ne voulaient pas se soumettre. Il incendia plus de 1,400 maisons, disent les documents du temps, et ne laissa derrière lui qu'une longue traînée de sang et d'horreur. Ce même Montgomery représenta plus tard, durant quarante ans, le comté de Donegall aux Communes d'Angleterre. Jean entra dans le commerce, s'enrichit et mourut à Lisbonne. Richard était le cadet. Sa mère avait de la fortune : elle la laissa aux deux plus jeunes, l'aîné ayant hérité d'un oncle fort riche. Entré dans l'armée anglaise avec le grade d'enseigne dans le 17e de ligne, Richard prit part à la campagne du Cap-Breton, sous le général Amherst. Ce dernier se mit en marche pour rallier Wolfe ; plus tard, Montgomery avait l'habitude de dire que la

marche forcée qui lui avait été commandée du côté d'Albany, sous les ordres d'Amherst, était ce qu'il avait fait de plus fatiguant dans sa carrière militaire. En apprenant la victoire de Wolfe, Amherst retourna à New-York.

" Quand on voulut mettre en vigueur la loi du Timbre, le 17e était retournée en Angleterre. Il reçut l'ordre de s'embarquer pour l'Amérique, et d'imposer cette loi par la force. En apprenant cette nouvelle, Montgomery et plusieurs de ses camarades déclarèrent publiquement qu'ils préféraient déchirer leur brevet d'officier et quitter l'armée, plutôt que d'aller molester ainsi ceux qu'ils avaient appris à estimer pendant leur long séjour dans leur pays.

" Dès 1771, Montgomery avait la promesse d'être promu major. L'argent nécessaire pour l'achat du brevet était déposé entre les mains de l'autorité, lorsque, à sa

grande surprise un de ses camarades lui fut préféré. Cette injustice le dégoûta du métier. Il vendit sa commission de capitaine, et, en 1773, il s'embarqua pour New-York, où il acheta la ferme de Kingsbridge. Plus tard il alla demeurer à Rhine Creek, où il se construisit une belle maison ainsi qu'un moulin.

" Menant tranquillement la vie des champs il se croyait complètement inconnu de ses voisins, quand en 1775, le comté "*Duchesse*" le délégua au Conseil des Cinquante, à New-York. Bien que pris au dépourvu par cet honneur inattendu, Montgomery n'hésita pas. Les temps étaient difficiles ; il devait accomplir son devoir de citoyen, et il le fit en homme. Sur ces entrefaites, le Congrès ordonna de lever des troupes pour défendre ses droits. Philippe Schuyler fut nommé major-général, et on offrit le grade de brigadier-général à Montgomery.

" Avant de l'accepter, il entra dans la chambre de sa femme et la pria de lui confectionner la cocarde règlementaire qui devait être mise à son chapeau. Elle ne put retenir ses larmes. Alors Montgomery lui prenant tendrement la main, lui dit :

"—Janet, la patrie est en danger. Sans que je l'aie demandé, on m'a successivement nommé député, puis général. Je ne suis pas assez politique pour être utile comme tel ; mais comme soldat je puis l'être. J'ai accepté le premier titre, je ne saurais refuser l'autre. Mon honneur m'y oblige.

" Mme Montgomery plaça la cocarde sur le chapeau du général.

"—Merci, fit celui-ci ; ai confiance en moi. Tu n'auras jamais à rougir d'un Mongomery.

" Puis il alla faire ses adieux au juge Livingston.

"—Ménagez votre vie, lui dit celui-ci affectueusement.

"—Père, vous voulez dire mon honneur, reprit Montgomery.

" En passant devant sa maison, Montgomery détourna la tête en disant à l'un de ses compagnons :

"—Je ne dois pas regarder de ce côté-là.

" Il partit pour New-York, où devait bientôt passer Washington, en route pour Boston. Il trouva la ville sur pied : on l'attendait. La milice était sous les armes, les cloches carillonnaient, les tambours battaient la générale. Rendu dans Broadway, il vit passer Washington. Montgomery était dans une maison sise en face de l'hôtel de ville. Le futur président des Etats-Unis remit leurs brevets d'officier général à Schuyler et à Richard, ainsi que leurs instructions. Montgomery demanda à Wash-

ington de l'attacher à sa personne. Celui-ci lui répondit :

" —Général, vous avez une rude besogne à faire vous-même. Je me fie à vous sur tout et pour tout.

" Washington ne fit pas long séjour à New-York ; il partit de suite. Il voyageait en *sulky* traîné par une paire de chevaux blancs. Son uniforme était bleu ; il avait une ceinture pourpre et un chapeau à plume. Tout ceci sembla déplaire au gouverneur anglais Tryon.

" Partout on s'était mis à conspirer. Montgomery était tenu au courant de ce qui se passait, et, pour éviter l'effusion du sang, il donna au gouverneur Tryon le conseil de retourner en Angleterre, ce que fit ce dernier, la nuit même où lui parvint cet avis officieux.

" En ouvrant sa commission, Montgomery trouva en blanc tous les brevets des

officiers de sa brigade. Telle était la confiance qu'il inspirait, qu'on lui en laissait entièrement le choix.

" A quelques jours de là, arriva le compte rendu de la bataille de Bunker's Hill. Les journaux anglais en publiaient le récit. Ils étaient en grand deuil. Enfin le sang avait coulé ; les Américains avaient été battus dans leur premier combat. Les quartiers du général étaient remplis de gens à longues figures. Ils demandaient des nouvelles ou des encouragements.

" —Messieurs, leur dit-il, je suis satisfait ! ce que je craignais n'est pas arrivé. Les Américains se sont battus. Ils ont tenu tête, et c'est là une expérience dont l'Anglais se souviendra.

" Les loyalistes se mirent à jubiler en apprenant le succès des troupes anglaises. Plusieurs dames vinrent réclamer la protection du quartier général. Les *messieurs* de

leur côté ne se pressèrent pas de demander des brevets d'officier à Montgomery. Seuls, les ouvriers vinrent spontanément s'offrir. Le général les accepta, et quand les cadres de la brigade furent remplis, il eut la satisfaction de refuser plusieurs de ces " cockneys " qui s'offrirent, mais trop tard.

" —Vous auriez dû être les premiers, leur dit-il brusquement ; soyez maintenant soldats de deuxième classe.

" Montgomery partit pour Ticondéraga avec 4,000 hommes. En route il eut plusieurs malades et déserteurs. Peu habitués à la guerre, plusieurs se sauvaient même au bruit que faisait la chute d'une feuille.

" Montgomery, dégoûté, offrit trois fois sa démission. Le Congrès refusa chaque fois, lui promettant de lui envoyer 10,000 hommes de troupes. Ils n'arrivaient jamais. Sa patience était à bout. Le commandant en chef Schuyler était malade, ce qui faisait traîner la cam-

pagne. A peine arrivé sur les bords du lac Champlain, Montgomery embarqua ses troupes. Au fort Chambly, le canon fut tiré pour la première fois. La maladie du général Schuyler força ce dernier à retourner chez lui. Peu après le fort Saint-Jean se rendit, et, coincidence remarquable, celui qui le commandait était ce même major qui, en obtenant une promotion au détriment de Montgomery, avait dégoûté ce dernier du service militaire anglais

" Chacun sait comment s'opéra la reddition de Montréal.

" Montgomery a toujours été sous l'impression que cette ville aurait pu se défendre plus vigoureusement.

"—Les officiers anglais défilèrent, écrit-il, devant mes soldats, sans que je fisse semblant de les voir. J'en rougis encore pour l'uniforme de Sa Majesté, mais les troupes se rendirent prisonnières dès qu'elles virent quelques pièces en batterie.

" Montgomery voulait passer l'hiver à Montréal. Les troupes étaient en haillons, et l'on n'avait plus de vivres. Les demandes de renforts restaient sans réponse. Le général se démit encore deux fois de son grade, sans pouvoir faire accepter sa démission. Ce fut alors que la marche mémorable d'Arnold à travers les solitudes du Kennebec et de la Chaudière vint dérouter tous les plans de Montgomery et le mena sur le chemin du sacrifice et du martyre militaire."

Ici se termine ce manuscrit trop court de Mme Montgomery.

Au moment de son mariage, ce brave soldat était loin de rêver encore aux gloires et aux horreurs de la guerre.

—Mon mari n'a plus qu'une ambition disait sa femme ; il ne rêve plus que la vie des champs. Il aime sa famille, ses livres,

ses rares amis. Il se complait dans ce petit monde où il est fort prisé et fort aimé. L'agriculture trouve en lui un adepte dévoué. Il partage son temps entre sa ferme et son moulin.

Hélas ! deux ans employés ainsi passent vite. Tout ce bonheur, toute cette tranquillité furent brisés le jour où Montgomery fut élu député pour le comté de Duchesse et fit partie de la première Convention provinciale.

Ce fut vers ce temps-là que parut un document précieux pour notre histoire. M. Alfred Garneau m'a fait le plaisir de m'en donner ce résumé.

" Lettre adresssé aux habitants de la Province de Québec ci-devant le Canada. De la part du Congrès Général de l'Amérique Septentrionale, tenu à Philadelphie.

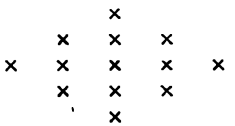

Imprimé et publié par ordre du Congrès,
A Philadelphie,
De l'imprimerie de Fleury Mesplet.

M.DCC.LXXIV.

Cette lettre est signée :

" Par ordre du Congrès.

26 octobre 1774.

Henry Middleton, président."

Ce congrès avait débuté le 6 septembre 1774. Voici le commencement de cette lettre :—elle a 18 pages.

" Aux habitans de la province de Québec. Amis et Concitoyens,

" Nous les *Délégués* des colonies du nouveau Hampshire, de Massachusetts Bay, de Rhode-Island & des Plantations de Providence, du Connecticut, de la Nouvelle-York, du Nouveau-Jersey, de la

Pennsylvanie, des comtés de New-Castle, Kent et Sussex sur le fleuve de la Ware, du Maryland, de la Virginie & des Carolines septentrionale & méridionale, ayant été députés par les habitans des dites Colonies pour les représenter dans un Congrès général à Philadelphie, dans la province de Pennsylvanie, &c, &c."

M. Rodrigue Masson, de Terrebonne possède un exemplaire de cette lettre.

M. Garneau joignait à ce résumé le document suivant. Il prouve jusqu'à quel point nos ancêtres étaient sollicités par le Congrès.

" To Francis Guillot of River Duloup : Gentleman—

" Relying Especial Trust & Confidence in Your Friendship Zeal & Attachement to the cause of Liberty & Relying upon Your Exertions to Oppose & Frustrate the Cruel Designs of a Wicked Ministry form'd against the Lives & Liberties & Properties of the Inhabitants of the Thirteen United Colonies of America which if Carried into Execution must in its Opperation prove as fatal to this & the other

American Colonies as those which have already united in Opposition to the Wicked Designs of Administration, I do by Virtue of the power & authority Delegated to me by the Honorable the Continental Congress appoint you the said Françis Guillot to be Captain of an Independant Company of such Brave French Canadians as you may already have or may hereafter Inlist to Act in Concert with the American troops in Opposition to the Ministerial Army in Canada. You are from time to time to Receive & Obey such Directions as you shall receive from the Commander in Chief, or other Your Superior Officers, the pay of yourself, your under Officers & Soldiers to be the same as any other Troops sent here under the Command (sic) & Direction of the Continental Congress : given at Head Quarters at Sorrell the 7th day June 1776.

JNO. SULLIVAN, Commander of the
Continental forces in Canada.

M. Alfred Garneau annotait ainsi ce curieux document : " J'ai trouvé cette pièce entre les feuilles d'un manuscrit in-folio acheté le 15 octobre 1870 à Québec, par

moi, chez l'encanteur Park, rue Saint-Jean. Ce manuscrit appartient aujourd'hui à M. l'Abbé Verreau, principal de l'école Normale Jacques-Cartier, Montréal."

Le peuple ne répondit guère à ces appels. Il suivit l'exemple du clergé. Je puise encore dans les carnets de M. Garneau la curieuse lettre suivante écrite à Carleton par le vicaire-général, M. de Montgolfier. Elle donne une idée des agissements du temps. Je lui conserve son orthographe :

montréal 21 juin 1776.

Monseigneur

il y a tant de choses a dire, que je me trouve presque obligé a garder le silence, par la difficulté du choix de matieres qui peuvent être plus intéressantes, ou de celle qui pourroient vous être inconnues, et agreables ou utiles.

ce qui y a dessentiel et de certain cest quaux approches de larmee de Mr. carleton tous les ennemis ont disparu, et se sont retires, je ne scais ou audela du lac champlain. ils ont brulé dans leur fuite, le fort

chambly, et les mauvaises baraques de St. jean. les troupes du roy sont en possession du fort St. jean, et il y a une garnison de cinq ou six cent hommes. il n'est pas possible pour le present de poursuivre plus loing les fuyards, parceque le roy na absolument, ny barques ny bateaux sur ce lac. son excellence les avait poursuivi en personne, jusques à quelques lieux au dela de la prairie, mais ayant appris la quil navait plus dennemis a combattre dans cette province (car tous les canadiens sont fidèles et braves aujourd huy). il est tourné du coté de montreal, ou il a fait son entree triomphante hyer a midi. j'ai eu l'honneur de le recevoir et de le complimenter le premier au sortir de son bateau, sur la greve ; et de laccompagner ensuite au travers de toute la troupe, et aux acclamations du peuple, depuis la porte du port, jusques à son hotel, la maison de Mr. deschambaux, ou lencienne intendance, pres de bon secours. je vous envois cy joint copie de mon compliment, un peu plus bas, mais ou il y a du vray. les rejouissances ont continué toute la nuit, pendant laquelle il y a eu une illumination générale.

sans doute que pour la rejouissance ecclesiastique, pour lentiere et prodigieuse delivrance de la province

de linfectation des ennemis, votre grandeur nous enverra quelque mandement. il ne me conviendrait pas d'en prevenir le temps, je nay rien fait, et jattendrai vos ordre

jai l'honneur detre avec le plus profond respect
de votre grandeur
Monseigneur
le tres humble et tres obeissant serviteur

MONTGOLFIER.

Peu fait pour la vie politique, Montgomery était un militaire dans toute l'acception du mot. Il ne connaissait qu'une chose, l'obéissance ; il ne se courbait que devant une autre chose, la discipline. Choisi parmi les huit premiers brigadiers généraux, il ressentit profondément toute la responsabilité de cet honneur que lui confiait sa nouvelle patrie, et il se promit d'en être digne jusqu'à la fin. Cet honneur le laissa calme mais décidé. Il avait déjà un pressentiment de l'avenir. Il écrivait à l'un de ses amis :

" Le Congrès vient de me faire l'honneur de me donner un brevet de brigadier général. Voila, certes, un événement qui va couper court à mes rêves de vie tranquille, de vie rurale. Ne le seront-ils que momentanément ? Ne le seront-ils pas *pour toujours ?* Cette haute position était inattendue pour moi : je ne l'avais pas sollicitée. Tout de même le vœu d'un peuple opprimé, forcé de choisir entre la liberté et l'esclavage, doit-être obéi."

Il fallait partir. Mme Montgomery accompagna son mari jusqu'à Saratoga.

Le beau-frère de Montgomery était aussi du voyage. Il avait alors onze ans, mais il conserva toujours le souvenir de cette séparation, et longtemps après Edward Livingston en parlait ainsi :

"—Le moment de se dire adieu était venu. Nous n'étions que trois dans la

chambre du général : lui, ma sœur et moi. Montgomery était assis tout rêveur dans un fauteuil. Sa pensée semblait scruter l'avenir. Un silence douloureux planait sur ma sœur et sur le général, pendant que ma curiosité d'enfant était tout yeux pour admirer le bel uniforme chamarré d'or que portait Montgomery. Tout à coup la voix sonore et grave du général rompit le silence :

" Il récitait la tirade du poète anglais :

" *Tis a mad world, my master. I once thought so ; now I know it.*

" Son ton vibrant, son calme, son grand air, me suivent encore, quand je songe à ce jour-là. Je me retirai sans bruit."

Wolfe, la veille de sa mort, récitait à demi voix à son état major l'élégie de Grey, qui se termine par ces mots :

—*Le chemin de la gloire ne conduit qu'au tombeau !*

Montgomery allant lui aussi au sacrifice, résumait toutes les douleurs de cette séparation dans cette citation.

"—Ces paroles furent les dernières qu'il prononça ; depuis je n'ai jamais revu le général, ajoute tristement Edward Livingston."

II

Montgomery, pendant la campagne canadienne, n'écrivit que neuf lettres à sa femme. En ces temps-là les communications postales entre le Canada et New-York étaient longues et pleines de périls. Par le plus beau temps, un sloop mettait une semaine à faire le trajet entre Albany et New-York. En comparant les dates, on se convaincra que plusieurs de ces missives furent au-delà de deux mois en route.

Voici la première ; elle est datée de l'Ile-aux-Noix, septembre 12, 1775 :

MA CHÈRE JANET,

Je suis tout navré ; mes troupes se conduisent si mal, que je me repens amèrement d'avoir accepté ce commandement. L'autre jour, je descendis la rivière avec 800 ou 900 hommes ; le but de cette petite

Camp near St Johns
Oct 2d 1775

Sir

Last night I received Yours, the Canoe shall be ready this evening if you will send a party for them to go down in a boat as also the ammunition — they may go down with the greatest safety from the Enemy we had a whale boat with a few men landed the other night at Mr Robinson's house & brought away the glass doors a proof they have no look out on the water — the mockery of the Canadians I treat as a joke nor do I see how two pieces of ammunition should change their heads if it were so — I wait for a large mortar & a considerable reinforcement to take post on a hill to the westward with most of my artillery in order to destroy their defences & make my approaches. The troops must now be on their way —

The report of Arnold's arrival at Quebec seems to gain ground. think it extremely probable I imagine it will throw a damp on the people of Montreal —

I am Sr Your Most Obl
Servant Richd Montgomery

LETTRE AUTOGRAPHE DU GÉNÉRAL MONTGOMERY, ADRESSÉE AU COLONEL BEDDEL, ST-JEAN

expédition était de couper les communications entre Saint-Jean et Montréal. Il était nuit quand ce détachement fut conduit aux chaloupes. Moins d'une demi-heure après, il me revint dans le plus grand désordre. Cette panique avait été causée par quelques traînards qui faisaient quelque bruit dans les broussailles. La première ligne se débanda et entraîna les autres daus sa fuite. Ils sautaient comme des moutons ; je ne saurais dire si quelques-uns d'entre eux ont résisté à la couardise, mais ce que je sais, c'est que tous se sont conduits plus ou moins mal.

A force de prières, de menaces et de reproches, je les forçai à rebrousser chemin et à regagner les embarcations. Une heure après, ils me revenaient avec la même frayeur et la même rapidité.

Dans une de mes dernières excursions, mon avant-garde a surpris dans une cabane un officier Canadien et quelques Indiens ; cet officier et un Indien furent tués, mais les autres ayant riposté quelques coups de fusil, tout mon monde s'est mis à tirer à tort et à travers. Sur quoi ? sur qui ? sur rien !

Mais revenons à mes chaloupes. L'officier commandant était Ritzma. Il me démontra toute l'impossibilité de faire marcher ses gens. Le matin suivant, j'essayai de les persuader de nouveau ; mais

sans le moindre succès. Pour résumer, jamais de ma vie je n'ai vu une collection plus complète d'aussi lâches misérables (*pusillanimous wretches*). Ah ! si je pouvais, sans éclabousser mon honneur, laisser aujourd'hui cette armée, je ne resterais pas ici une heure de plus. J'ai grand peur qu'on ne nous ait représenté bien que trop exactement le caractère de ce peuple. Néanmoins, il y a ici certains hommes qui m'inspirent de la confiance. Ils s'occupent beaucoup du soldat, de son instruction, de son bien être, et tous ces soins me laissent sous l'impression qu'ils peuvent réussir à en faire des hommes. Le pis c'est que nous sommes assez malheureux pour avoir des Canadiens qui sont témoins de toutes ces hontes ! Que vont-ils penser des *braves Bastonais ?* Je n'en sais rien. S'ils les jugent comme moi, ils ne sont pas prêts à mettre leur confiance entre les mains de pareils amis.

Vous ne montrerez cette lettre qu'à votre père. Elle desservirait à coup sûr notre cause, si elle était lue par d'autres ; et il faut cacher nos faiblesses.

Puissé-je dans ma prochaine vous donner de meilleures nouvelles !

Adieu, ma très chère Janet,

Croyez-moi votre très affectueux,

RICHARD MONTGOMERY.

Quel contraste entre cette lettre de Montgomery appréciant ainsi ses troupes, et ce billet, écrit en français, que le lieutenant-colonel MacLean adressait quelque temps après à ses officiers. M. Alfred Garneau me permet de le citer en entier, avec ses fautes d'orthographe. Il n'en a que plus de saveur.

MONSIEUR,

Comme on vient de me dire qu'il y a plusieurs parties de plaisir parmi la milice canadienne ce soir, Ayez la bonté d'envoyer un officier de confiance a chaque maison ou on tien Balle les obliger de prendre leurs armes et leur Gargousse, avec eux pour etre pret en cas de besoin a défendre leurs Maitresses et leurs Biens. J'espère que vous ferez exécuter cet ordre comme il faut.

J'ai l'honneur d'etre, monsieur,

Votre tres humble serviteur,

ALLAN MACLEAN,

Lieut.-Col. Commandant.

Québec 19 février 1776.

Adressée à : A Monsieur

Monsieur le Major Baby.

La seconde lettre de Montgomery n'est pas écrite sur le ton désespéré de la première, que je viens de citer : elle n'est pas rassurante pourtant.

Ile-aux-Noix, septembre 5, 1775.

TRÈS CHÈRE JANET,

Je saisis la première occasion pour vous dire que ma santé est bonne. J'ai poussé une pointe sur Saint-Jean. avec le petit corps d'armée que j'ai amené avec moi de Ticondéraga Là nous avons trouvé le navire ennemi monté de seize canons, tout prêt à mettre à la voile. Nous n'avions que deux pièces d'artillerie sur affût, ce qui n'était pas suffisant pour mettre le siège devant la ville ou pour essayer de détruire le vaisseau anglais qui était sous la protection du fort. On en revint alors à l'adoption d'un projet qui avait déjà réuni l'assentiment de la majorité, celui de jeter une estacade sur le chenal à l'Ile-aux-Noix. Nous sommes à la veille de terminer ces travaux. Nous ne savons pas encore à quoi nous en tenir sur l'attitude que les Canadiens vont prendre vis-à-vis de nous. Néanmoins un M. Hazen, résidant à Saint-Jean, qui me paraît être un homme de jugement, est d'avis qu'ils ne prendront pas les armes contre nous,

mais qu'ils ne prendront pas non plus l'offensive en notre faveur. Quand nous serons sûrs de leur amitié et que toute défiance aura disparu, nous lancerons de forts détachements dans l'intérieur du pays, et nous nous en rendrons maîtres, si toutefois M. Carleton ne reçoit pas de renforts.

Nous avons eu une escarmouche avec les Indiens ; deux de nos meilleurs officiers ont été blessés, et neuf ou dix de nos soldats ont été tués. Tout a été confusion et cohue dans cet engagement. Les soldats de New-York ne savent pas se battre sous bois, tandis que les gens du Connecticut s'en sont bien tirés pour la plupart ; mais vers le soir, l'ennemi lança quelques bombes sur nous, et il y eut alors une panique qui me déplut fort. A force de voir le danger, ils finiront, je l'espère du moins, par s'y habituer.

Le général crut prudent de donner l'ordre de s'éloigner un peu avec les embarcations et les chaloupes. L'embarquement se fit dans le plus grand désordre, et la seule excuse possible pour pallier ce fait, c'est que nos troupes n'étaient composées que de conscrits. Je leur ai fait honte ; du moins j'ai essayé de mon mieux. Pourvu que ce scandale ne se renouvelle plus ! Ils me font l'effet de me craindre. Tant mieux.

Ce pauvre Schuyler est tellement malade, qu'il est devenu un object de compassion et de pitié pour tout le monde.

Je vous ai écrit de la Pointe-à-la-Chevelure, ainsi qu'à votre digne père. Faites-lui lire cette lettre ; elle est pour vous deux, car je suis trop pressé de besogne pour en écrire une autre. En cas d'accident, et si par hasard on faisait circuler à Albany le bruit qu'il me serait arrivé quelque chose de fâcheux, je donne l'ordre à Walter Livingston de vous envoyer cette lettre par l'express.

Adieu, ma très chère Janet. Comptez toujours sur ma vive affection.

RICHARD MONTGOMERY.

Parmi les curieux soldats de Montgomery se trouvait un certain Quackenbosh. Ce brave a trois poils demandait invariablement un congé d'absence dès qu'il prévoyait que la poudre allait chanter. Un jour son général surpris de cette persistance, se tourna vers le capitaine de la compagnie de ce couard et lui dit :

" —Je crois que ce butor sous bois devrait

prendre son essor de suite. *I thing this quach in the bush had better at once be discharged.*"

La troisième lettre de Montgomery est datée du camp sous Saint-Jean, le 6 octobre 1775.

MA CHÈRE JANET,

C'est dans la plus profonde des anxiétés que je vous écris ; une lettre de votre père me dit que vous êtes malade. Pourquoi n'a-t-il pas gardé pour lui-même cette triste nouvelle ? Je suis assez malheureux sans cela.

Tous mes vœux sont pour votre prompte recouvrance.

Il y a peu de changements ici, depuis ma dernière lettre. J'attends toujours des renforts. Il m'en est venu, mais ces troupes tombaient de suite malades, et elles rentraient au pays à mesure qu'elles arrivaient. Depuis assez longtemps nous sommes comme des rats à demi noyés : nous mangeons, nous dormons, nous marchons, nous nous traînons dans un marécage. Heureusement le temps s'est mis au beau et nous faisons des vœux pour que cela continue.

La Corne de Saint-Luc et quelques citoyens influents de Montréal vont me faire certaines propositions. Saint-Luc est roué et madré, mais je veux lui damer le pion en envoyant un *New-Englander* traiter avec lui.

Si nous avions le triple ou même le double des troupes que nous commandons ici, tout serait fini depuis longtemps, La basse classe du peuple veut notre succès, mais nos faiblesses, nos terreurs, notre manque de discipline les déroutent complètement. De plus, ils craignent les représailles des leurs quand nous serons partis.

Je suis chagrin d'apprendre aussi que votre mère et votre père sont malades. J'espère qu'ils seront en bonne santé quand cette lettre vous parviendra. Mon affection est toujours autour de vous tous, ainsi qu'auprès de votre grand-père.

Adieu, ma chère Janet ; croyez moi pour toujours à vous.

RICHARD MONTGOMERY.

La lettre suivante nous révèle un côté du caractère du général américain :

Camp sous Saint-Jean, octobre 9, 1776.

Je reçois ce soir, chère Janet, trois lettres qui vont jusqu'au 23 septembre. Elles m'annoncent l'agréable

nouvelle de votre retour à la santé. J'espère bientôt en recevoir d'aussi bonnes sur le compte de votre père et de votre mère.

Vous avez raison, j'aurais pu donner à votre frère Henri une promotion de major. Tant que je vivrai, j'espère que le désintéressement et la générosité que l'on doit aux étrangers m'empêcheront de faire du népotisme et de servir ma famille ou moi-même aux dépens du public. Henri est un beau soldat, plein d'élan, mais il n'a pas l'expérience qu'exige un pareil grade. J'admets avec vous qu'il y a des officiers dans ma brigade qui valent bien moins et pis encore,— mais je ne transigerai jamais avec ma conscience.

Je vous ai toujours fait un aveu qui pour moi est une grande vérité. Je suis tout à fait incapable de prendre de l'autorité sur l'humanité prise en bloc ; c'est pour cela que j'aime tant la vie tranquille, et que je ne demande qu'à quitter le service. Je suis trop sensible ; personne plus que moi ne ressent autant la canaillerie, l'ignorance et l'égoïsme qu'à chaque instant on retrouve chez ses semblables. Tout ce que je peux faire c'est de retenir ma colère quand j'ai affaire à de pareilles gens.

On m'a fait sortir de mon heureuse obscurité sans me consulter. J'ai même combattu longtemps l'idée

de me mettre ainsi en évidence. Vous le savez mieux que personne. Aussi, croyez-moi ; dès que je pourrai, sans forfaire à l'honneur, me décharger du poids qui me pèse, je retournerai à mon foyer, à ma famille, à ma ferme, et je jouirai sans ostentation, à plein cœur, de cette paix que je ne saurais trouver dans la position que j'occupe en ce moment.

Le général Schuyler peut revenir dans quelques jours. Son retour à Ticondéraga a été une très heureuse affaire. Autrement nous aurions été obligés de faire retraite, à demi morts de faim, et de laisser les malheureux Canadiens à eux-mêmes. La Providence fait beaucoup pour nous, quand nous faisons si peu pour nous-mêmes.

Les pourparlers avec de Saint-Luc n'ont abouti à rien. Le gouverneur a dû avoir vent de l'affaire. Saint-Luc qui se sentait compromis à fait remettre ma lettre au gouverneur même, par un courier indien. Carleton donna aussitôt l'ordre de la brûler sans la lire. En faisant cela, peut-être voulait-il, ne pas avoir un prétexte pour traiter sévèrement de Saint-Luc.

L'expédition du Kennebec me rend anxieux. Si elle réussit, elle frappera un grand coup. Nous sommes sans poudre, et si l'on ne nous en envoye pas, la campagne sera longue, car il faudra prendre l'ennemi par la faim.

Puisque vous le désirez, gardez votre dame de compagnie française. Henri se porte à merveille, ainsi que les deux officiers que vous mentionnez dans votre lettre. Villette a été malade.

Je vous écris de ma tente auprès d'un feu. C'est la première belle journée que nous ayons eue depuis longtemps. Je n'hivernerai pas dans les forts. Il est possible que je sois obligé de rester au Canada ; mais, si la chose est en mon pouvoir, j'irai certainement vous rejoindre.

Tous mes bons souhaits pour votre grand-père. Mes amitiés aux fillettes.

Adieu, ma chère Janet, croyez-moi votre très affectueux,

RICHARD MONTGOMERY.

Dans sa cinquième lettre, il annonce une victoire. Ce triomphe passager était-il dû au bruit étrange qui s'était répandu dans les campagnes du côté de St. Jean ? La rumeur circulait que les troupes américaines étaient invulnérables. Une dépêche interceptée assurait que les soldats de Morgan—entre autres—*étaient vêtus en tôle :* c'était *vêtus en*

toile qu'il fallait lire. Voila ce que peut faire une coquille, même à la guerre ; mais laissons causer Montgomery. Il écrivait à sa femme :

Montréal, 13 novembre 1775.

MA CHÈRE JANET,

Les Bostonais sont entrés ce matin dans la ville. Depuis deux nuits déjà, le gouverneur et sa faible garnison l'avaient abandonnée. Ils retraitent vers Québec, où ils courent une chance d'être pris par Arnold, qui est dans le voisinage de cette ville.

Je fais appel à toute ma vertu et à toute ma patience pour tenir tête à la légion de femmes qui ne cessent de m'importuner au sujet de leurs maris ou de leurs frères faits prisonniers.

Vous pouvez vous fier à moi : aussitôt que toutes ces affaires seront débrouillées, je retournerai au pays. Nous vivrons heureux sur notre propriété. Je me porte à ravir et j'ai bien hâte de vous revoir.

Adieu, ma chère Janet,

Croyez à ma sincère affection.

RICHARD MONTGOMERY.

La sixième lettre de Montgomery parle encore des probabilités de son retour. Cette

idée hante constamment son cerveau. Il y pense nuit et jour.

Montréal, 24 novembre 1775

MA CHÈRE JANET,

Henri a dû vous porter une lettre, et il a dû aller vous faire visite. J'ai bien hâte de vous voir dans votre nouvelle maison. Si l'hiver est hâtif, n'oubliez pas de donner ordre d'enclore le jardin avec une clôture de lattes, cloutées sur des pieux en chataigniers. Faites aussi monter un poêle dans la salle ; il n'y a rien de plus délicieux au monde que de se chauffer ainsi en famille, en écoutant pétiller les bûches sous le feu dévorant.

L'autre jour, le général Prescott a été assez complaisant pour se rendre à nous, en compagnie de seize officiers de l'armée de terre, de cent hommes et d'un certain nombre de matelots et d'officiers de la marine. J'en ai rougi pour les troupes de Sa Majesté ! Je n'ai jamais été témoin d'un pareil acte de couardise. Et cette reddition s'est faite parce que nous avions sur la rive une demi-douzaine de canons en batterie qui pouvaient molester la retraite !

Le gouverneur s'est échappé, mais Prescott est de

bonne prise. Je l'ai traité avec le profond mépris que méritent sa cruauté et sa barbarie.

Demain, j'espère être en route pour Québec, où je ferai une jonction avec Arnold. Il est important de nous voir. Sa petite armée a enduré les fatigues les plus extraordinaires. Elle a fait une marche mémorable, tout en crevant de faim et en étant à moitié nue. Si la fortune continue à nous sourire, notre besogne sera bientôt terminée. En attendant, adieu !

Croyez-moi votre très affectueux,

RICHARD MONTGOMERY.

P.S.—Je n'ai pas le temps d'écrire à votre père. La besogne me déborde et ma patience est à bout. Nous perdons tous notre temps—et un temps précieux—dans cette ville.

Tous mes meilleurs souhaits à vos parents ; mes amitiés aux fillettes. Vont-elles à la ville ? Y a-t-il des maris cet hiver ? Hélas ! Je ne vis que dans l'espérance de vous rejoindre dans six semaines.

Voici la dernière lettre de Montgomery :

Holland House, près Québec, 6 décembre 1775.

MA CHÈRE JANET,

J'ai eu aujourd'hui le plaisir de recevoir votre lettre datée du 13 octobre. Comme elle a été longtemps

L'AN[illegible]LON, QUÉBEC

en route ! Je commence à croire que j'ai le droit de me plaindre, car vous ne m'écrivez plus aussi souvent que jadis.

Je vois d'ici nos gens des colonies réunis. Comme ils doivent s'en donner ! N'est-ce pas que nous sommes tous le sujet de leurs conversations ? Je voudrais voir la tête de mes amis les *Loyalistes;* ils doivent avoir la figure longue. Et nos patriotes, comme ils doivent jubiler !

Le temps est toujours au beau, si beau même que nous avons descendu par eau, de Montréal à Québec, notre artillerie et nos provisions. En ville, on est sur le qui-vive, et avec raison. Carleton, nous dit-on, ne peut compter entièrement sur sa petite garnison, et le nombre de ses troupes ne suffit pas pour couvrir l'étendue de ses fortifications. Je voudrais de tout mon cœur que cette guerre fût terminée, et je soupire après mon humble chez moi de la Nouvelle-Angleterre.

Certes, je n'oublierai pas notre descente de lit en peau de castor, et si je me retire sain et sauf de cette expédition j'y joindrai des peaux de martre pour votre mère. Présentez-lui mes respectueux hommages, et dites-lui de ne pas se monter la tête à propos de Henri.

Les recrues de la Nouvelle-Angleterre lui causaient les plus grandes anxiétés :

" Ce sont les plus tristes soldats que j'ai vu au monde, écrivait-il. Les meilleurs sont atteints de nostalgie. Leurs régiments se fondent et disparaissent à vue d'œil, sans qu'il y ait eu parmi eux un seul homme tué au feu. Ils sont tellement arrogants que leurs officiers n'ont pas la moindre autorité sur eux. Il y a très peu de personnes parmi ces gens-là à qui je puisse me confier. Toutes ces recrues se croient des généraux et non pas des soldats. Elles sont tellement jalouses, tellement envieuses, qu'il est impossible, même quant on risque sa tête chaque jour, de ne pas être soupçonné de trahison par elles."

Voilà le jugement que Montgomery porte sur ses propres troupes.

Un autre jour, il écrit à l'un de ses amis :

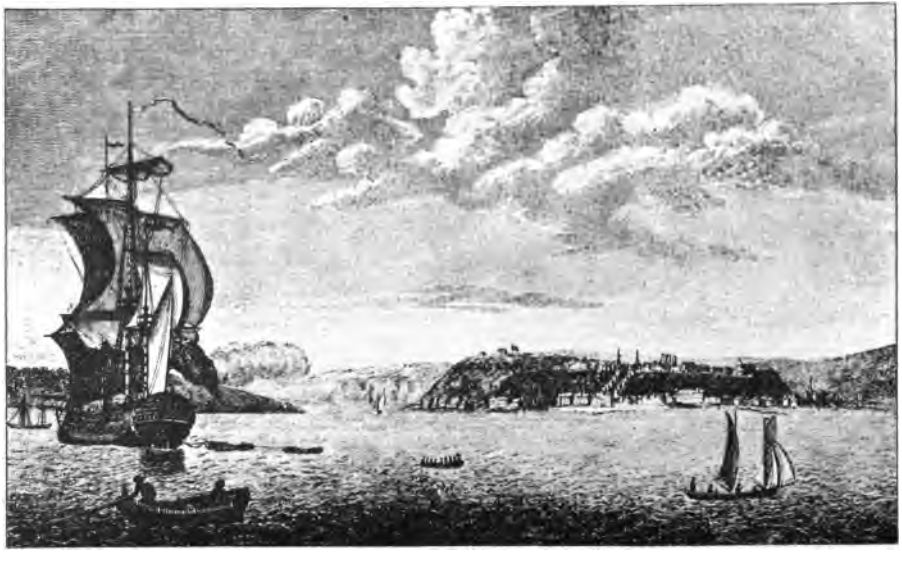

LE VIEUX QUÉBEC

[illegible]

[illegible] de la pays qui [illegible] aux [illegible] je donne [illegible] ensemble, [illegible] moment, pour [illegible] dans mon chemin [illegible] pierre [illegible] pour [illegible] !"

[illegible] personne [illegible] le [illegible] d'un [illegible] [illegible] [illegible]

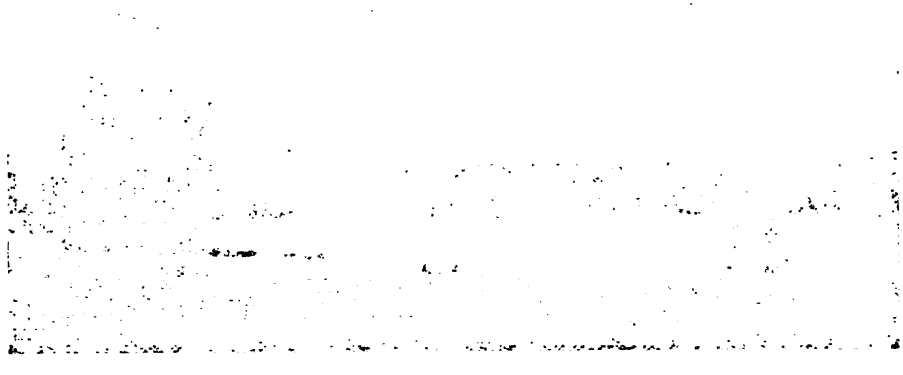

LE VIEUX QUEBEC

" Heureux le paysan qui se tient aux mancherons de sa charrue ! Je donnerais tout au monde, en ce momant, pour être dans mon champ et respirer l'âcre parfum des labours !"

Malgré ce dégoût personnel que le général avait pour son corps d'armée, il n'y a pas à se cacher que jusqu'à ce moment la marche de Montgomery avait été une promenade triomphale.

" J'ai fait un doigt de cour à la fortune, écrit-il à un autre ami, et elle m'a sauvé. Je n'ai plus qu'une seule faveur à lui demander, et ma mission sera finie auprès d'elle."

Cette faveur, c'était la prise de Québec ; hélas ! elle devait lui donner la paix de la tombe.

Quelques jours avant de tenter l'assaut, il causait avec un de ses aides de camp.

—La fortune, lui disait-il, se donne aux braves !

Puis il se mit à parler de sa jeunesse, de son passé ;

—Je n'ai plus d'ambition, je n'ai plus que le sentiment du devoir. Quand j'aurai fait ce que ma consigne m'ordonne, je retournerai avec plaisir à la vie des champs. Je suis fait pour la verdure, le bruit des ruisseaux, le calme des prairies, la vue des plaines ondoyantes couvertes de blés jaunis, la senteur du foin, les paysages ensoleillés. Néanmoins, si l'occasion s'en présentait de nouveau, je n'hésiterais pas à quitter encore cette félicité champêtre pour mettre mes humbles connaissances au service de ma patrie.

Et se tournant vers Québec, il ajouta :— Nous allons réussir, malgré tous les périls qui nous environnent ; je me sens tout espérance, et mon âme déborde de courage et de résolution.

On était au 31 décembre 1775. Quel-

PRÈS-DE-VILLE
ENDROIT OU MONTGOMERY A ÉTÉ TUÉ

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

—[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Montgomery [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

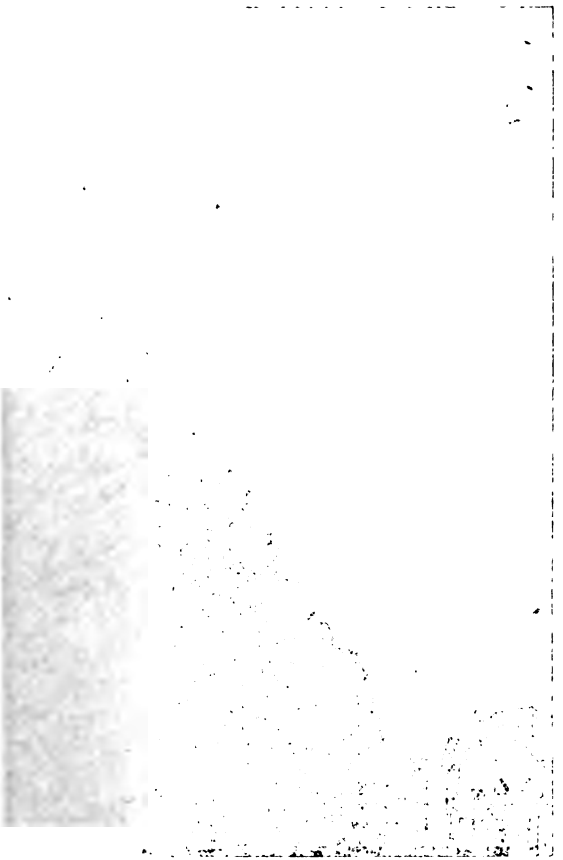

PRÈS DE VILLE
AU MONTGOLFIER A ÉTÉ TUÉ

ques jours auparavant en faisant une reconnaissance autour de la ville le général avait eu le cheval de sa cariole tué par un boulet.

Le corps d'armée de Montgomery était presque nu ; il était affamé. A ses hommes rangés en bataille, Montgomery tint ce langage :

—Soldats de New-York, vous n'aurez pas peur de suivre votre général partout où il vous conduira.—En avant ! marche !

A ce moment trois compagnies du détachement de Arnold refusèrent de marcher. Montgomery leur parla de courage, d'honneur. Ces mâles paroles les ramenèrent au devoir. Chaque homme pour se reconnaître portait écrit sur un papier ou sur une écorce ces mots : *La liberté ou la mort.*

Enveloppés dans une tempête de neige terrible, les soldats américains marchèrent jusqu'auprès de la barrière de Près-de-Ville.

Pendant ce temps-là, Arnold avec son

contingent se glissait du côté de Saint-Roch, avec mission d'enlever les barricades et l'artillerie du Sault-au Matelot ; Livingston dirigeait une fausse attaque contre la porte Saint-Jean ; le major Brown en faisait autant du côté de la Citadelle.

A quatre heures du matin, toutes les colonnes ennemies étaient parvenues au rendez-vous assigné. Rien dans Québec ne décelait qu'on s'était aperçu de l'approche de l'ennemi. Rien au dehors n'indiquait à l'ennemi que l'éveil était donné, et que partout nos postes avaient été doublés.

Tout à coup deux fusées montèrent dans le ciel noir, et ce fut le signal.

Alors la ville s'enveloppa comme dans une ceinture de fer et de feu.

La porte Saint-Louis tremblait sur ses gonds, le Sault-au-Matelot versait la mitraille sur Saint-Roch. La porte Saint-Jean s'éclairait de sinistres lueurs. Une pluie de

LA PORTE SAINT-JEAN QUEBEC

[illegible] se glissait du côté de Saint-Roch. [illegible] d'enlever les barricades et [illegible] du Sault-au-Matelot ; Livingston [illegible] fausse attaque contre la porte [illegible] le major Brown en faisait autant [illegible] de la Citadelle.

A quatre heures du matin, toutes les [illegible] ennemies étaient parvenues au [illegible] assigné. Rien dans Québec ne [illegible] on s'était aperçu de l'approche [illegible]. Rien au dehors n'indiquait à l'ennemi que l'éveil était donné, et que partout nos postes avaient été doublés.

Tout à coup deux fusées montèrent dans le ciel noir, et ce fut le signal.

Alors la ville s'enveloppa comme dans [illegible] cercueil de fer et de feu.

La porte Saint-Louis tremblait sur ses [illegible], le Sault-au-Matelot versait la mi[illegible] sur Saint-Roch. La porte Saint-Jean [illegible] de sinistres lueurs. Une pluie de

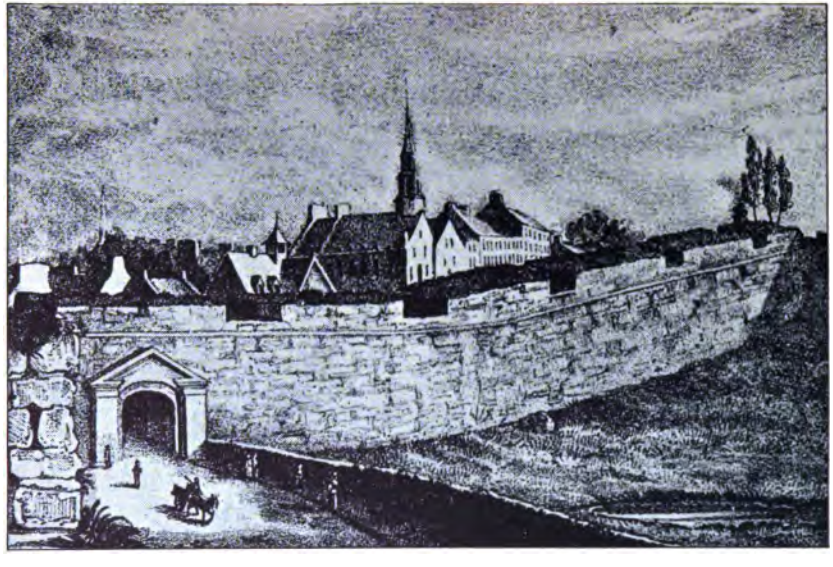

LA PORTE SAINT-JEAN, QUÉBEC

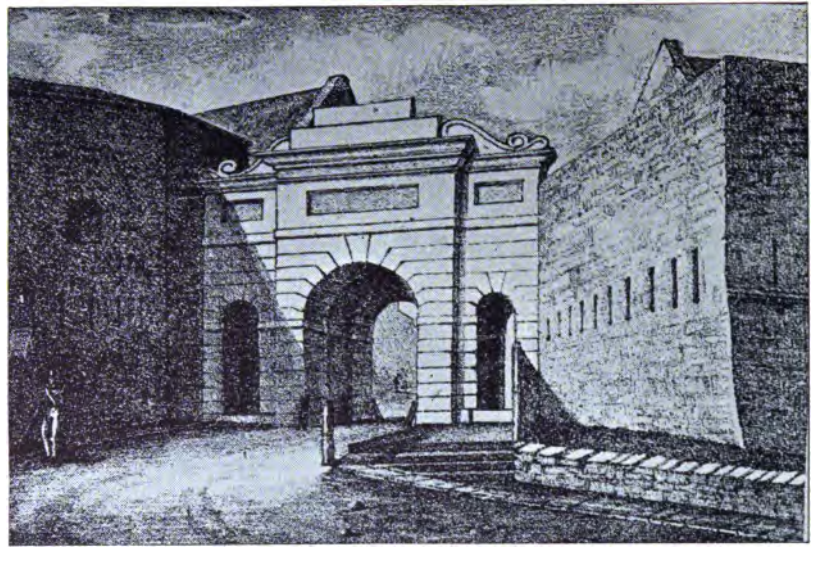

PORTE DU PALAIS, QUÉBEC

PORTE DE LA MONTAGNE, QUÉBEC

PORTE DU PALAIS, QUÉBEC

PORTE DE LA MONTAGNE, QUÉBEC

ENDROIT OU DAMBOURGÈS A ÉTÉ BLESSÉ,
QUÉBEC

balles et de boulets s'engouffrait par la rue Champlain ; et, frappant les rocs et les aspérités du cap Diamant, il tombait projectile sur projectile.

Québec, tout rajeuni, sentait couler fièrement son sang de sa veine large et généreuse, et retrouvait enfin son indomptable ardeur militaire.

La canonnade mêlait ses notes basses aux crépitements de la fusillade : la mort semblait planer suspendue au bout de l'aile de la tempête qui passait toujours, emportant l'année qui finissait, et mêlant à la poussière des vanités évanouies beaucoup de sang et beaucoup de sanglots.

Il en fut ainsi jusqu'au point du jour ; puis tout redevint paix et silence.

Québec était sauvée.

Dans la journée, on déblaya la neige autour des morts.

Au pied de la barricade de Près-de-Ville, on trouva le général Montgomery, ensanglanté et roidi par le froid. Sa main et une partie du bras gauche sortait du banc de neige qui le recouvrait. Les genoux s'étaient rapprochés de la poitrine au milieu des spasmes de l'agonie. A leur poste de combat, près de lui, étaient les cadavres de ses deux aides de camp, McPherson et Cheeseman.

Près-de-Ville était sous les ordres du capitaine Chabot, de l'artillerie canadienne-française. Il avait commandé le feu, et le même coup de mitraille avait foudroyé le général, son état major et tout le peloton d'avant-garde.

L'infatigable chercheur, M. Alfred Garneau, m'a communiqué les renseignements suivants sur ce qui s'était passé pendant cette nuit mémorable. Ces notes sont de l'écriture d'un des ancêtres de ma femme, M. Berthelot d'Artigny.

[illegible] SOUVENIRS [illegible]

[illegible] la [illegible] de Près de [illegible] on trouve le village de Montgomery, [illegible] glo[illegible] par le fort. Sa mai[illegible] [illegible] par [illegible] de la [illegible] [illegible] Les [illegible] [illegible] de la [illegible] [illegible] [illegible] Alu[illegible] [illegible] de la [illegible] [illegible] de ses [illegible] [illegible] Mi[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] sous les [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

MORT DE MONTGOMERY

Ce tableau qui est invraisemblable, puisque Montgomery est mort par une terrible nuit d'hiver, a été peint par le colonel américain Trumbull. Il a été gravé par M. Clemens, professeur à l'Académie de peinture de Copenhague. Les noms des personnages qu'il représente sont: 1. Le général Montgomery, de New-York, Uniforme de l'état major, bleu et ventre de biche. 2. Le major Cheesman. 3. Le major Macpherson, tout deux aides-de-camp du général Mongomery. 4. Le colonel Donald Campbell, quartier maitre général et commandant en second, natif de New-York. 5. Le colonel Thompson, natif de la Pennsylvanie. 6. Un chef indien, connu sous le nom de colonel Louis. 7. Le major Meigs, du Connecticut. 8. Le capitaine Hendricks, des chasseurs de la Virginie. 9. Le capitaine Ward. 10. Le lieutenant Humphries. 11. Le lieutenant Cooper. 12. Le lieutenant Ogiles. La gravure de ce tableau, qui est fort rare a été donné au club Union de Québec, par M. T. C. Eno.

" 31 déc. 1775, Sault-au-Matelot.

" A la maison de Mr Traiman, ci-devant de Mr Sauvageau du côté nord, était la 1re barrière au nord-est du Sault-au-Matelot : les Américains n'y trouvèrent qu'une sentinelle, c'était un matelot qui ayant inutilement appelé la garde, faute de mèche, mit le feu à un canon avec l'amorce de son fusil. Comme il se proposait de tirer encore les Américains le tuèrent à coup de lances. Son coup de canon ne porta pas à faux, car le guide des Américains qui était un Canadien fut tué.

" Le passage sous la maison de Pierre Paquet est l'endroit où les Américains délogèrent une garde enivrée, qui se tenait dans la maison à l'ouest d'Antoine Paquet, alors appartenant à un nommé Bernier. Cette garde était composée d'Anglais. Au coin ouest de la maison de Dubé, main-

tenant appartenant à Mr Jacques Voyer, était une barrière que défendait le capitaine Alexandre Dumas, français d'origine. C'est au coin sud-ouest de cette maison que le capitaine d'Ambourgest est entré. Il y avait une palissade en cet endroit jusqu'au quai de Mr Adam Lymbourner alors absent et retiré avec beaucoup d'Anglais dans l'Ile d'Orléans.

" Il y avait une batterie au coin nord-est de la maison de ce Mr Lymbourner sur un quai où combattit vaillamment Mr Dalay, qui eut la langue coupée par une balle des Américains logés dans les maisons du Sault-au-Matelot. Dubé y eut le nez coupé par une balle. Il y avait un corps de garde ou un piquet chez Mr Adam Lymbourner. Cette maison était occupée par Mr William McNider, pendant que Mr Lymbourner était à l'Ile d'Orléans, comme nous venons de le dire.

" 31 décembre 1775. Près-de-Ville.

" Au hangar de Mr Anthony Anderson, Qui alors appartenait à l'honorable Harrisson, était la première barrière de ce côté de la ville, mentionnée par Mr René. Il y en avait pourtant plusieurs autres dans la basse ville, mais on ne les mentionne pas parce qu'elles n'ont pas figuré en ce jour par aucun acte militaire. A la potasse de Mr Price était le corps de garde et un peu à l'ouest la palissade. Cette maison maintenant appartient à la succession de la famille Bréhaut. A l'extrémité ouest était un grand hangar où il y avait deux pièces de canon dans le grenier, portant droit sur la plateforme ou le chemin. Il y en avait deux, sous la palissade, un cinquième canon dans une petite bâtisse au bout de la maison, et le canon était à la disposition des miliciens canadiens. Il y avait à l'ouest, à environ

vingt pas du corps de garde, une autre palissade, par une des embrasures de laquelle le chien mentionné dans la narration de Mr René entra.

" Plus loin encore à l'ouest, environ cent trente pas, était la barrière ou les deux pieux ou pointes de la barrière mentionnés par M. René, furent inutilement coupés."

L'envoi de ce premier document était accompagné des remarques suivantes, faites par M. Alfred Garneau :

" En vidant un tiroir ou j'avais à la longue accumulé de quoi faire une botte de paperasses, j'ai trouvé cette petite note, que j'avais griffonnée à Québec, après une conversation avec le Dr Wells, le 16 septembre 1872 :

" Lundi, 16 sept. 1872.

" Le Dr Wells, qui soigne ma sœur toute souffreteuse depuis le printemps, et

qui n'est pas seulement un bon médecin, mais un causeur fort renseigné, a connu autrefois une veuve Gagné (Marie Marc) née vers 1761 ou 1762. A l'époque du siège de Québec par les Bastonnais, ses parents demeuraient à Près-de-Ville, à peut-être quatre arpents en deça de la barricade élevée près de la barrière. Leur maison était la dernière habitation de ce côté. Le matin du 1er janvier, une forte détonation ébranla tout à coup les vitres, et les femmes qui se trouvaient seules, réveillées en sursaut et saisies de frayeur, coururent se cacher dans la cave, sous des cuves. Au point du jour, un vieillard vint frapper à la porte, et leur dit qu'on avait tiré sur les Bastonnais à toute mitraille. Lorsqu'il fit grand jour, des miliciens partirent en éclaireurs pour examiner le chemin. Il tombait une grosse neige épaisse. La veuve Gagné racontait qu'à une petite distance de la bar-

ricade, ils avaient vu un bras roidi sortant d'un amoncellement de neige ; ils déblayèrent et découvrirent un cadavre, puis un autre... Ils retirèrent ainsi de sous l'épais linceul blanc qui les avait recouverts durant les dernières heures de la nuit, tant de morts qu'on en remplit dix-huit traîneaux.

" Une des femmes qui était avec Marie Marc, reconnut parmi eux un Canadien du nom de Desmarais, marchand de la basse ville, proche l'église.

" Elle disait encore, au sujet de Charland, qui s'était distingué un peu plus tard, qu'il avait reçu en récompense une *jolie somme d'argent* ; mais qu'il n'avait pas reçu de distinction parce qu'il était *taré*, ayant été marqué d'un fer rouge à la main pour un méfait.

" La veuve Gagné est morte à l'âge de quatre-vingts ans ou environ, dans la pleine jouissance de ses facultés mentales, particulièrement de sa mémoire. Elle avait

eu une certaine instruction, et s'exprimait bien, dans un langage correct. Son père était né en France,"

L'attaque contre Québec était préméditée depuis longtemps. Montgomery écrivait à son beau-père le juge Livingston, en date de Montréal :

"Si mes troupes sont peu nombreuses, celles de Carleton ne sont pas formidables. L'étendue de ses fortifications, en cas de siège pourrait lui être favorable ; mais d'un autre côté elle nous sera utile. Maître de mon secret je peux choisir pour les attaquer une heure particulière (*a particular time*) et un endroit (*place*) particulier. Pour repousser cette attaque les troupes anglaises doivent être constamment sur le qui-vive et attendre cette heure et guetter cet endroit. Nuit et jour cette nécessité s'imposera à la garnison de Québec. Or, comme il y a des brandons

de discorde dans la garnison, elle peut à un moment donné forcer Carleton de capituler ou bien elle peut opérer une sortie. Cette dernière hypothèse me donne une faible espérance (*glimmering hope*). Le succès de Wolfe n'a été qu'un coup de chance ou mieux encore une série de coups de chance. Tout calcul honnête et scientifique était contre lui, et cela a duré jusqu'au moment où Montréal a permis à son courage de prendre le dessus sur son jugement. Ce jour là, le marquis a quitté sa forteresse pour combattre en plaine. Carleton a été le quartier maître général de Wolfe. Il comprend sa situation et j'ai crainte qu'il ne suive pas l'exemple du général français."

Carleton qui avait une estime profonde pour Montgomery, le fit enterrer avec les honneurs militaires, ainsi que ses deux aide-de-camp, les capitaines Macpherson et

ENLÈVEMENT DU CADAVRE DE MONTGOMERY
LE 10e JANVIER 1779

[illegible] dans la garnison, [illegible] Carleton de [illegible] une sortie. [illegible] [illegible] a été qu'un coup de chance [illegible] [illegible] honnête et scientifique [illegible] [illegible] a [illegible] son courage [illegible] dessus sur un jugement. Ce jour [illegible] marquis a [illegible] sa forteresse [illegible] en plain. Carleton a été le [illegible] [illegible] Wolfe. Il comprend [illegible] et j'[illegible] qu'il ne [illegible] français."

[illegible] avait une estime [illegible] [illegible] ery, le fils enterré [illegible] [illegible] ires, ainsi que ses deux aid[illegible] [illegible] capitaines. Macpherson [illegible]

ENLÈVEMENT DU CADAVRE DE MONTGOMERY,
LE 1er JANVIER, 1776

Cheeseman trouvés à côté de leur général. Ces derniers reposent encore dans la cour du quartier-maître général, au tournant du chemin qui mène à la citadelle de Québec. Quand ces deux braves auront-ils leurs monuments ?

Le 30 août, le général américain avait fait un testament, en passant à la Pointe-à-la-Chevelure. L'authenticité de cette pièce est attestée par la signature de Benedict Arnold.

La voici :

Volontés dernières et Testament de Richard Montgomery.

" Je lègue et donne pour son propre usage, à ma sœur lady Ranelagh, résidant dans le royaume d'Irlande, toute ma fortune personnelle. Elle en disposera à sa guise, mais elle ne touchera pas aux legs mentionnés plus loin.

"Toutes mes dettes légitimes devront être strictement payées.

"Je lègue et donne aussi à ma sœur lady Ranelagh ma propriété de Kingsbridge sise près de New-York. Elle en disposera à sa guise.

"A ma chère et tendre femme Janet Montgomery, je lègue et donne mes meubles, mes instruments agricoles, mes chevaux, mes bestiaux, mes actions de banque, mes livres. Je joins à ces dons ma montre et mes instruments de physique, d'astronomie et de mathématique.

"Je lègue et donne aussi à ma chère femme ma propriété de Rynbeck, avec les chevaux et tout ce qu'il peut y avoir, à l'époque de ma mort.

"La belle fortune que ma femme aura plus tard me dispense de lui en donner plus, de lui en donner autant que le voudrait tout mon amour pour elle.

" La nombreuse famille de ma chère et pauvre sœur va absorber tout ce que j'ai pu économiser. Je recommande vivement à ma chère femme Janet, un ou deux des plus jeunes enfants de lady Ranelagh.

" Je prie l'honorable Robert Livingston, mon très honoré beau-père, et son fils mon beau-frère, en qui j'ai la plus grande confiance, de veiller à ce que ces volontés dernières et ce Testament, qui sont miens, soient exécutés à la lettre. Il peut se faire que la pression que fait sur moi en ce moment la chose publique et mon peu de connaissances légales rendent cette pièce incorrecte ou obscure, mais mes ordres sont précis, et j'aime à croire qu'ils seront exécutés en conséquence, sans que l'on tente de se prévaloir des exigences techniques de la loi.

" Mes frères que je respecte et que j'affectionne tant, se contenteront de ce qu'il me

reste à leur donner : mes vœux les plus ardents pour leur bonheur.

(Signé) RICHARD MONTGOMERY.

Témoins : { ROBERT WALKER,
EDWARD MOTT,
J. I. TÉTART.

" Crown Point," août 30, 1775."

" Ceci est pour certifier que les présentes volontés dernières et le présent testament du défunt général Montgomery ont été trouvés parmi ses papiers, quelques jours après sa mort, et que nous y avons de suite apposé les scellés.

" BENEDICT ARNOLD.

" DONALD CAMPBELL."

Ces lignes sont écrites et signées de la main du général Arnold.

Le testament fut prouvé et enregistré au

bureau du " *Surrogate*," à Poughkeepsie, le quatrième jour d'août 1781.

Le général Montgomery n'a pas laissé de descendants.

Cette ferme de Kingsbridge mentionnée dans son testament était voisine de New-York. Elle contenait soixante et sept acres, et s'étendait sur la ligne de division qui sépare les Yonkers de Fordham. Ce fut sur une partie de cette propriété que l'on construisit plus tard le fort Indépendance. Pendant la guerre de la Révolution, la maison de Montgomery fut démolie, les vergers furent dévastés et brûlés ainsi que les arbres de haute futaie : les clôtures servirent aux feux de bivouacs, et la terre elle-même fut employée à élever des fortifications passagères.

Aujourd'hui la propriété de Kingsbridge a une valeur de plusieurs millions.

Montgomery était surtout un financier et un homme d'ordre. Ses plus petites dépenses étaient notées au jour le jour. Il avait pris cette habitude dès sa plus tendre enfance ; aussi n'avait-il jamais manqué d'argent.

A sa mort on trouva dans ses cantines les sommes et les effets suivants ; ces derniers furent presque tous achetés par le général Arnold.

Inventaire des effets et autres choses du défunt général Montgomery, dressé au " Holland House" le 2e jour de janvier 1776, *en présence du colonel Donald Campbell, du major F. Wissenfelts, du major Mott, de M. Ogden, du révérend John I. Tétard, et de Aaron Burr, aide de camp.*

$111 dollars en billets " *Continentale.*"

15 chelins, argent légal du Connecticut.

Un sac, contenant 45 reçus pour une valeur de 5,740 louis, neuf chelins et 3 pences

half-penny, argent légal de New-York. Dans ce même sac il y avait une ceinture de *wampum* blanc (*rasade*).

78 (half Johannes.)

¼ d'un (Johannes.)

2 pistoles.

50 (half Joes.)

193 chelins anglais.

Six demi-couronnes anglaises.

20 piastres espagnoles, neuves.

4 chelins—10 cents en menue monnaie.

Total, £347.47

Le 3 janvier fut ouverte une valise noire, en présence du colonel Donald Campbell, du major John Brown, du major Fred. Weissenfelts et d'Aaron Burr, aide de camp. Elle contenait :

17 chemises avec manchettes, dont 3 ont été vendues au général Arnold.

6 chemises vendues de 4 à 8 dollars.

10 cravates en battistes ; 6 vendues à Arnold.

6 cravates en mousseline.

1 id en soie, vendue à Arnold.

9 paires de bas de soie.

3 id en fil.

3 id en laine (une paire a été donnée au nègre Dick.)

7 mouchoirs en toile et 2 en soie ; vendus à Arnold.

2 bonnets de cotons.

3 pantalons blancs.

2 gilets blancs de Hollande.

2 pantalons de Nankin.

1 gilet et un pantalon en casimir ; vendus à Arnold.

1 paire de mitasses indiennes, fort belles, vendue à Arnold.

1 paire de mocassins, vendue à Arnold.

1 vieille redingote blanche.

1 paire de draps (donnée à l'hôpital).

2 taies d'oreillers.

1 paire de souliers en cuir et deux paires en toile.

2 paires de boucles d'argent.

1 douzaine de couteaux et de fourchettes, vendues à Arnold.

1 paire de demi-bottes avec boucles d'argent.

1 paire d'éperons.

1 paire de gants.

1 manteau brun, de patrouille.

6 cuillères à table, en argent ; vendues à Arnold.

6 cuillères à thé.

6 cuillères à table en argent, et des pincettes à sucre en argent, empruntées à Montréal, remises à Arnold.

5 rasoirs.

1 boîte à toilette, 1 peigne en écaille de tortue.

Il y avait à part :

1 matelas et deux oreillers.

2 couvertures, 1 courte-pointe, vendues au colonel Warner.

1 robe en buffle, 1 brosse à habit, vendues à l'aide de camp Burr.

1 porte manteau de selle, remis au major Ogden.

1 vieille valise, 5 nappes de table, vendues au général Arnold.

Le produit de cette vente rapporta £19 8s. 6d. Montgomery laissait aussi quelques volumes. C'étaient les *Rêveries* du maréchal de Saxe, les premiers et deuxième livres de Polybe, l'*Ingénieur de Campagne* de Clarroc, les volumes 3, 7, 8 et 10 de la *Science Militaire*, et le dictionnaire anglais de Johnson.

Ils furent remis, sur autorisation du général Schuyler, au colonel Ed. Autil, qui en donna reçu.

L'inventaire est certifié par Donald Campbell, assistant quartier-maître général, par Mott, Ogden, J. I. Tétard, Fred, Weissenfels, M.B.

La note suivante se trouve au bas de l'inventaire :

" Sur la demande du colonel Donald Campbell, le gouverneur Carleton a fait remettre la montre et le cachet du général Montgomery. Le colonel Campbell a confié ce précieux dépôt à MM. Jeffries et Minott avec ordre de le remettre à Montréal au général Wooster. Ces bijoux ont été envoyés de là au lieutenant-colonel Ritzma à New-York, qui les a fait tenir à Mme veuve Montgomery avec une copie certifiée de l'inventaire cité plus haut [1].

[1] Mon ami, le savant docteur Coyteux-Prévost d'Ottawa, possède une vieille montre en or qui lui vient de l'un de ses oncles. Sur le boitier on voit finement ciselée, la scène de la mort du général Montgomery.

On trouva aussi dans les papiers de Montgomery les notes suivantes sur les chiffres de la garnison de Québec :

GARNISON DE QUÉBEC, 1775.

Emigrants de McLean.....	200
Septième régiment de fusiliers.	60
Matelots	500
Milice anglaise.....	300
Milice française.....	700
	1760

Montgomery fut enterré près du Club de la Garnison de Québec, dans la cour de cette maison qui est à droite du chemin de ronde qui mène à la citadelle. Une pierre, sans inscription, indique encore l'endroit où pendant quarante-trois années reposèrent, sous la garde du vainqueur, les restes du glorieux vaincu.

En 1818 la législature de New-York vota unanimement et d'urgence la loi suivante :

" *Acte pour honorer la mémoire du général Richard Montgomery :*

" Attendu que le général Richard Montgomery, un citoyen de cet Etat s'est distingué par sa valeur, par son patriotisme, parmi les premiers héros du temps de la Révolution, et qu'il a été tué en donnant bravement l'assaut à Québec ; attendu que les restes du dit général Richard Montgomery sont enterrés non loin du champ de bataille, et qu'ils ne sont indiqués par aucun signe de respect extérieur ; attendu qu'un monument a été élevé à sa mémoire et à celles d'autres officiers dans l'église de Saint Paul de la ville de New-York, par ordre du Congrès des Etats-Unis ;

Il est résolu par le peuple de l'Etat de New-York, représenté par son Sénat et par son Assemblée, que la personne qui est pour le moment chargée du soin de gouverner cet état, soit et est par le présent autorisée à prendre toutes les mesures qu'elle jugera convenables et nécessaires pour obtenir le consentement du gouvernement du Canada, à la translation des restes du général Richard Montgomery, de Québec à New-York, pour qu'ils soient déposés dans l'église de Saint-Paul, près du monument consacré à sa mémoire, et que cet translation et toutes dépenses encourues pour exécuter cet ordre, soient à la charge de l'Etat de New-York.

Un double de cet acte, paraphé et certifié, fut envoyé par le gouverneur Clinton à la veuve du général. Il était accompagné de cette lettre :

Albany, 4 mars 1818.

MADAME,

J'ai l'honneur de vous adresser l'acte intitulé : " Acte pour honorer la mémoire du général Montgomery." C'est avec le plus profond respect que je choisis cette occasion pour vous dire que je me soumettrai en tout à vos sentiments et à vos désirs.

Tout ce qui pourra, dans une circonstance aussi solennelle, être suggéré par votre délicatesse et la religion de vos souvenirs, sera respecté, et je m'efforcerai de tout conduire de manière à honorer celui qui fut votre glorieux mari, en suivant les ordres de l'Etat, qui n'oublie pas l'un de ses plus illustres fondateurs.

Avec le plus profond respect,

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

DE WITT CLINTON.

Mme. Montgomery fut profondément touchée par cette lettre. Elle répondit au gouverneur en le priant de charger Louis

Livingston, neveu du général, de présider à la translation des restes.

Celui-ci a tenu un journal de ce funèbre voyage ; il est adressé à son père, Edward Livingston, qui, à cet époque, était en Louisiane. Il est très détaillé et inconnu du public.

La grande crainte des délégués était de ne pouvoir—après tant d'années écoulées—être conduits à l'endroit exact où le général Montgomery avait été inhumé La tombe étant trouvée et reconnue, que pouvait-il bien rester du cadavre ? Voilà la question que chacun se posait.

En arrivant à Québec, le colonel Livingston fut présenté à un vieillard de quatre-vingt neuf ans. Il avait servi dans l'armée anglaise, et c'était celui-là même qui avait reçu l'ordre de faire enterrer Montgomery. Sa mémoire était excellente. Livingston et M. Thompson—c'était le nom de l'ancien

militaire anglais—allèrent visiter l'endroit où avait eu lieu la sépulture. Le terrain avait un peu changé d'aspect, et M. Thompson hésita un moment ; enfin il indiqua ce qu'il croyait être l'endroit cherché, et à quelques pieds de là on trouva un cercueil. M. Thompson l'avait si bien décrit d'avance qu'il n'y avait pas à hésiter. Cette tombe était parfaitement conservée, bien qu'elle fût là depuis quarante-trois ans. La pression de la terre en avait défoncé le couvercle. Le squelette du général était presque entier. La tête était bien conservée, ainsi que les fémurs et les hanches ; les côtes, les vertèbres, étaient entièrement disparues. En enlevant le crâne du général une balle roula dans la fosse.

On ne toucha au cercueil primitif que pour le déposer avec beaucoup de précautions dans une caisse en bois dur.

Sir John Sherbrooke gouvernait alors la

province de Québec. Au moment de la mission du colonel Livingston, il était dangereusement malade. Il lui fit écrire, néanmoins, une lettre fort délicate, dans laquelle il exprimait tout son regret de ne pouvoir recevoir comme il le méritait le parent d'un mort aussi illustre.

Sir John donna ensuite l'ordre de remettre privément à la mission de New-York les reste du général Montgomery.

A Whitehall, un escadron de cavalerie placé sous les ordres du colonel Van Rensselaer attendait le cortège funèbre. Le gouverneur Clinton avait donné l'ordre à cet officier supérieur et à l'adjudant-général de prendre commandement de cette escorte qui devait servir de garde d'honneur jusqu'à New-York.

L'arrivée des restes mortels de Montgomery, à Albany, était fixée pour le 4 juillet, jour de la fête de l'Indépendance. Toute la

ville était sur pied pour honorer dignement la mémoire du héros. La milice formait une haie qui se prolongeait à un mille en dehors d'Albany. Les porteurs des coins du poêle étaient tous d'anciens officiers de la guerre de la Révolution. Les restes mortels de Montgomery furent placés en chapelle ardente au Capitole. De semblables honneurs—ils n'étaient pas aussi magnifiques peut-être, mais ils étaient tout aussi spontanés—avaient été rendus à Montgomery par les villes et par les villages tout le long de la route suivie par le convoi.

Le 6 juillet, à 9 heures du matin, l'ordre fut donné de transborder le cercueil sur le bateau à vapeur, le *Richmond*. Le colonel Livingston, ses deux aides de camp et une forte escorte militaire reçurent la consigne de conduire le funèbre cortège jusqu'à New-York, et là de se mettre aux ordres de la Société de Cincinnatus, à l'hôtel-de-ville.

Le passage du *Richmond* était salué sur chaque rive de l'Hudson par le canon.

Le gouverneur Clinton avait prévenu Mme Montgomery que tout ce qui restait sur terre de celui qu'elle avait tant aimé, passerait à telle heure devant *Montgomery Place*, près de Barrytown.

Laissons la parole à cette veuve inconsolable. Elle écrit à sa mère cette scène d'une façon fort touchante :

" Enfin, le voilà ! Il vient ; il passe ! Voilà donc tout ce qui me reste maintenant de celui qui m'a quittée dans la force de sa virilité pour aller s'immoler à ce qu'il aimait encore plus que moi, son pays ! Il est près de moi enfin ! Mon cœur se gonfle ; il bat d'angoisse, et pourtant cette angoisse qui me fait mal n'est pas une douleur. Je ne saurais vous décrire tout ce que j'ai ressenti quand son cercueil a passé devant ma

OMEGA STREET HUDSON

[illegible]

[illegible]

[illegible]

MAISON DE MONTGOMERY, SUR L'HUDSON

maison, ou plutôt devant *sa* maison. Le bateau à vapeur allait à demi-vitesse ; tout à coup il s'arrête devant moi ; les troupes présentent les armes, les tambours battent au champ ; voilà ce que j'ai pu non pas voir, mais percevoir, car mon cœur éclata, et je ne me resouviens plus de rien."

Voici ce qui s'était passé à ce moment suprême. Sur ses vives instances, Mme Montgomery fut laissée seule sur la véranda au moment de l'arrêt du *Richmond*.

Quarante-trois ans s'étaient écoulés depuis que son mari l'avait quittée, à ce même endroit, pour aller à Saratoga, et de là entreprendre la campagne du Canada ! Que se passa-t-il ? Nul ne le sait. Quand le *Richmond* reprit sa route, on trouva Mme Montgomery évanouie, et on eut beaucoup de peine à la faire revenir à elle.

Le lendemain, elle écrivait à son frère, qui était à la Nouvelle-Orléans :

" J'ai beaucoup pleuré hier, mais je suis contente. Que pouvais-je désirer de plus grand, de plus honorable que l'ovation faite par l'Etat à tout ce qui reste de mon pauvre et brave soldat."

A New-York on fit les choses grandement. Toute la ville était en deuil. Les troupes étaient sous les armes ; le canon de l'arsenal de marine, de la batterie et des forts tonnait de minute en minute ; les cloches tintaient les glas ; les drapeaux étaient en berne. Les cendres de Montgomery furent déposées, le 8 juillet 1818, sous le monument qui a été érigé à sa mémoire dans l'église de Saint-Paul.

Ce chef-d'œuvre avait été sculpté en France, d'après les ordres de Benjamin Franklin. Ce grand homme en avait composé l'inscription : elle se lit ainsi :

—*Ce monument a été élevé par ordre du Congrès, le* 25 *janvier* 1776, *afin de redire*

[illegible]

[illegible] beaucoup plus difficiles [illegible] jeunes [illegible] que pour [illegible] je dégager de [illegible] grands de plus [illegible] que l'avation [illegible] les [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] Y [illegible] les choses [illegible] [illegible] [illegible]

TOMBE DE MONTGOMERY DANS L'ÉGLISE DE SAINT-PAUL, À NEW-YORK

à la postérité le souvenir reconnaissant que la patrie américaine conserve de la conduite patriotique, de l'esprit d'entreprise et de la persévérance du major-général Richard Montgomery. Après une série de succès remportés au milieu des obstacles les plus décourageants, il fut tué sous les murs de Québec, pendant l'attaque faite par lui contre cette ville, le 31 *décembre* 1775. *Il était âgé de trente-sept ans.*

Le major-général George Cullum, qui a écrit beaucoup sur l'histoire militaire des Etats-Unis, dit que Richard Montgomery avait l'intrépidité et la taille de Ney, la fermeté de Macdonald, l'énergie de Masséna, la prudence de Soult, la décision de Davoust, la froideur de Suchet et l'élan de Lannes.

Les seuls souvenirs personnels qui restent aujourd'hui de Montgomery sont les quelques lettres que vous venez de lire, sa

correspondance avec le général Schuyler, qui est aux archives de Washington, sa montre et son cachet encore aujourd'hui dans la famille, et son sabre qui est déposé au musée de la Virginie. Lady Ranelagh envoya, quelque temps après la mort du général, un excellent portrait de lui, à Mme Montgomery. Il représente le général à l'âge de vingt-cinq ans. Il a une belle tête qu'il porte fière et haute, une physionomie franche, décidée, l'œil un peu rêveur, l'allure martiale et distinguée.

En songeant à l'exhubérance de vie, de force, de jeunesse que présente ce portrait de Montgomery, et en rapprochant toutes ces belles choses de la description que le colonel Livingston nous donne de l'état où il retrouva les restes du général, on ne peut s'empêcher de répéter les dernières paroles qu'il disait à sa femme en la quittant pour aller combattre et mourir :

—*Tis a mad world my masters. I once thought so : now I know it.*

—Nous traversons un monde méchant, mes maîtres. Jadis, je m'en doutais : aujourd'hui je le sais.

TABLE DES MATIÈRES.

PAGE.

Notes sur le général Richard Montgomery. . 1 à 91

TABLE DES GRAVURES. *

Portrait du général Richard Montgomery, en regard de la page du titre.

Lettre autographe du général Richard Montgomery, adressée au colonel Bedel, Saint-Jean 34

L'anse du Foulon, Québec 48

Le vieux Québec 53

Près-de-Ville, endroit où Montgomery a été tué 55

La porte Saint-Jean, Québec 56

La porte du Palais, Québec. 56

La porte de la Montagne, Québec 56

Endroit où Dambourgés a été blessé . . . 56

* Ces photogravures proviennent de l'*American historical magazine*, du *Dominion Monthly* et d'une belle eau forte donnée au Club Union de Québec, par M. Eno. Elles ont été photographiées par Livernois, de Québec.

PAGE

Mort de Montgomery 58
Enlèvement du cadavre de Montgomery, le 1er janvier 1776 66
Résidence de Montgomery sur l'Hudson . . 86
Tombe de Montgomery dans l'église de Saint Paul, à New-York 88
Table des matières et des gravures 93

FIN DES TABLES

Montréal, imprimerie de Eusèbe Senécal & Fils, 20, rue St-Vincent.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR [1]

**A la Brunante.*—Contes et récits.—*Les blessures de la vie.*—Une histoire de tous les jours, (épuisé) 1 volume

****De Québec à Mexico.*—Souvenirs de voyages, de garnisons, de combats et de bivouacs. Edition complète, (épuisé) ..... 2 volumes

**Choses et autres.*—Conférences, études, fragments 1 volume

****De Tribord à Babord*, trois croisières dans le golfe Saint-Laurent, (épuisé) ..... 1 volume

Cours de Tactique, (épuisé) ..... 1 volume

L'Ennemi! l'ennemi! étude sur l'organisation militaire du Canada (épuisé) ..... 1 volume

****Deux ans au Mexique*, avec une notice par M. Coquille, rédacteur du Journal le *Monde* de Paris, 7e édition ..... 1 volume

****Les Iles.*—Promenades dans le Golfe Saint-Laurent, 7e édition illustrée, avec préface de M. Marmier, de l'Académie française ..... 1 volume

****La Gaspésie.*—Promenades dans le Golfe Saint-Laurent, 7e édition, illustrée ..... 1 volume

1 Les ouvrages marqués * ont été couronnés à l'Exposition internationale de Géographie de Vénise; ceux qui sont marqués ** ont été désignés par le ministre de l'Instruction publique pour être donnés en prime dans les écoles de la province de Québec; enfin ceux marqués *** ont été désignés par l'amiral Peyron, alors ministre de la marine de France, pour faire partie de la bibliothèque de certains navires de guerre français.

****En route.**—Sept jours dans les provinces maritimes, (épuisé) ..... 1 volume

*****A la veillée**, contes et récits ..... 1 volume

*****Joies et Tristesses de la Mer** ..... 1 volume

*****Le Canada et les Canadiens-français**, pendant la guerre franco-prussienne ..... 1 volume

****Loin du pays**, souvenirs d'Europe, d'Afrique et d'Amérique, (épuisé) ..... 2 volumes

L'abbé Laverdière.—Etude biographique avec portrait ..... 1 volume

Relation de ce qui s'est passé lors des fouilles faites par ordre du gouvernement dans une partie des fondations du collège des Jésuites de Quebec, précédée de certaines observations accompagnées d'un plan par le capitaine Deville et d'une gravure, (épuisé) ..... 1 volume

La province de Québec et le Canada au troisième Congrès international de Géographie à Vénise. 1 volume

*****Notice sur Jean Vauquelin**, de Dieppe, lieutenant de vaisseau (1727-1764) ..... 1 volume

Les Canadiens-français aux Etats-Unis.— Séance de l'Assemblée Législative de Québec, du 28 mars 1883 ..... 1 volume

Notes pour servir à la construction du chemin de fer projeté le "Québec Oriental" ..... 1 volume

****Notes pour servir à l'histoire de l'empereur Maximilien du Mexique**, avec portrait (épuisé) ..... 1 volume

Procédures parlementaires : recueil des décisions des présidents de l'Assemblée Législative de Québec. 1 volume

****La question du jour* —Resterons-nous français ? (épuisé)..... 1 volume

* *Honni soit qui mal y pense :* étude sur l'anglo-saxon et le franc-normand (épuisé)..... 1 volume

SOUS PRESSE.

Hommes de guerre et gens de lettres. ..... 1 volume

Vers le Passé..... 1 volume

L'amiral Byng, devant ses juges et devant l'histoire. Illustré ..... 1 volume

DEC 13 1963

US 4553.9.5
Notes pour servir a l'histoire du
Widener Library 004826048
3 2044 086 261 005